

Annonces légales et officielles

sudouest-legales.fr - sudouest-marchespublics.com - Affilié à francemarchés.com

Marchés publics et privés

Marchés à procédure adaptée sup. à 90 000 €

Mairie de Saint-Vincent-de-Pertignas

AVIS DE MARCHÉ Travaux

Pouvoir adjudicateur : Commune de Saint-Vincent-de-Pertignas, 20, le Bourg, 33420 Saint-Vincent-de-Pertignas, tél. 05 57 84 13 89, email : stvincentdepartignas@orange.fr
Profil acheteur : <https://denat-ampa.fr>

Objet du marché : travaux de voirie 2019.

Numéro de référence du marché : 2019-SV-01

Type de procédure : Procédure adaptée.

Ce marché est divisé en lots : Non.

Durée du marché : 1 mois.

Date limite de réception des offres : le vendredi 13 septembre 2019 à 15 heures.

Critères d'attribution et conditions de participation : Se référer au RC.

Documents de marché : RC, DCE, informations, correspondances, informations et dépôt sont accessibles gratuitement sur denat-ampa.fr, sas/rf, référence : 2019-SV-01

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bordeaux, 9, rue Tastet, 33063 Bordeaux, email : <http://bordeaux.tribunal-administratif.fr/>

Date d'envoi du présent avis à la publication : Le vendredi 26 juillet 2019.



AVIS D'INSTALLATION D'UN PÉRIMÈTRE DE PRISE EN CONSIDÉRATION

Transports en commun
Amélioration de la desserte du quartier Thouars à Talence
et du quartier Malartie à Gradignan par la création
d'un Transport en commun à haut niveau de service (TCHNS)

Le public est informé que par délibération n°2019-420 en date du 12 juillet 2019, le Conseil de Bordeaux Métropole a décidé d'instaurer un périmètre de prise en considération au titre de l'article L424-1 2° du Code de l'urbanisme sur le territoire défini sur le plan annexé permettant d'opposer un sursis à statuer pour le projet d'amélioration de la desserte des communes de Bordeaux, Bègles, Gradignan, Pessac, Talence et Villenave-d'Ornon.

La décision approuvant l'instauration d'un périmètre de prise en considération sera respectivement affichée et consultable à compter du mardi 30 juillet 2019, aux jours et heures habituels d'ouverture au public et ce, pendant une durée de 1 mois :
à la mairie de Bordeaux : 4, rue Claude-Bonnier, 33077 Bordeaux,
à la mairie de Bègles : 77, rue Calixte-Camille, 33130 Bègles,
à la mairie de Gradignan : allée Gaston-Rodrigues, 33170 Gradignan,
à la mairie de Pessac : place de la V^e-République, 33600 Pessac,
à la mairie de Talence : rue du Professeur-Arnozani, 33400 Talence,
à la mairie de Villenave-d'Ornon : rue du Professeur-Camille, 33140 Villenave-d'Ornon,
à l'hôtel de Bordeaux Métropole : esplanade Charles-de-Gaulle, 33045 Bordeaux Cedex.
Le président de Bordeaux Métropole,

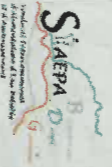
Plan Local d'Urbanisme



PRESCRIPTION DE LA RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME Commune de Pessac-sur-Dordogne

Par délibération en date du 21 février 2019, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Castillon-Pujols a décidé de prescrire la révision du plan local d'urbanisme de la commune de Pessac-sur-Dordogne et a défini les objectifs poursuivis.

Cette décision sera affichée au siège de la Communauté de communes Castillon-Pujols et à la mairie de Pessac-sur-Dordogne pour une durée d'un mois à compter du 29 juillet 2019. Cette délibération ainsi que les pièces constitutives peuvent être consultées au siège de la Communauté de communes Castillon-Pujols, à la mairie de Pessac-sur-Dordogne et à la sous-préfecture de Libourne.



AVIS DE MARCHÉ Réhabilitation station épuration

SIAEPA de Bassanne Dropt Garonne

Pouvoir adjudicateur : SIAEPA de Bassanne Dropt Garonne, 3, Bonin Sud, 33190 Louplac-de-la-Roche.
Profil acheteur : <https://denat-ampa.fr>

Objet du marché : réhabilitation station épuration.

Numéro de référence de l'objet : 26072019AC

Code CPV principal : 90513600

Type de procédure : Procédure adaptée.

Ce marché est divisé en lots : 2 lots.

Date limite de réception des offres : le 23 août 2019 à 17 heures.

Critères d'attribution et conditions de participation :

Documents de marché : Retrait DCE, correspondances et informations sur les modalités de dépôt : <https://denat-ampa.fr> ; tél. 26072019AC

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bordeaux, 9, rue Tastet, 33063 Bordeaux ; <http://bordeaux.tribunal-administratif.fr/>

Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 26 juillet 2019.

Avis administratifs et judiciaires

Autres avis



AVIS D'INSTALLATION D'UN PÉRIMÈTRE DE PRISE EN CONSIDÉRATION

Transports en commun
Amélioration de la desserte du campus
et du centre-ville de Gradignan par l'extension du réseau de tramway

Le public est informé que par délibération n°2019-419 en date du 12 juillet 2019, le Conseil de Bordeaux Métropole a décidé d'instaurer un périmètre de prise en considération au titre de l'article L424-1 2° du Code de l'urbanisme sur le territoire défini sur le plan annexé permettant d'opposer un sursis à statuer pour le projet d'amélioration de la desserte des communes de Bordeaux, Gradignan, Pessac, et Talence.

La décision approuvant l'instauration d'un périmètre de prise en considération sera respectivement affichée et consultable à compter du mardi 30 juillet 2019, aux jours et heures habituels d'ouverture au public et ce, pendant une durée de 1 mois :
à la mairie de Bordeaux : 4, rue Claude-Bonnier, 33077 Bordeaux,
à la mairie de Gradignan : allée Gaston-Rodrigues, 33170 Gradignan,
à la mairie de Pessac : place de la V^e-République, 33600 Pessac,
à la mairie de Talence : rue du Professeur-Arnozani, 33400 Talence,
à l'hôtel de Bordeaux Métropole : esplanade Charles-de-Gaulle, 33045 Bordeaux Cedex.
Le président de Bordeaux Métropole,

ANNONCES OFFICIELLES

ANNONCES LEGALES

Acheteurs publics

Nos solutions vous garantissent

- Une puissance de diffusion
- Une promotion efficace de votre plate-forme de dématérialisation
- Un ciblage sur des acteurs locaux

www.sudouest-legales.com

membre du réseau

francemarchés.com

Le plus grand marché public de France

www.sudouest-legales.com

Partageons plus que l'information

Une équipe spécialisée et réactive

contact : legales@sudouest.fr

SUD OUEST



sudouest-legales.com

7 jours sur 7 - 24 h sur 24

Publiez votre annonce légale

- 1 Saisissez votre annonce légale via un formulaire
- 2 Visualisez votre avis avant sa parution
- 3 Téléchargez votre attestation de parution

Paiement en ligne sécurisé

Connectez-vous sur

sudouest-legales.com

SUD OUEST